

Budget 2015 de la Ville de Montréal

Montréal, une métropole au service de sa population

Montréal, le 26 novembre 2014 – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du comité exécutif et responsable des finances, M. Pierre Desrochers, ont déposé aujourd’hui le Budget 2015 de la Ville de Montréal qui s’élève à 4 882,6 M\$. Grâce à une gestion rigoureuse, l’Administration Coderre-Desrochers a réussi à concilier la nécessaire réforme administrative de la Ville et l’amélioration des services à la population.

« Garantir la qualité de vie des citoyens de Montréal est la priorité de notre Administration. C’est ce principe qui guide l’ensemble de nos décisions depuis un an pour faire de Montréal la métropole inspirante qu’elle doit être. Et cela doit passer par une prestation de services améliorée, à la hauteur des attentes de la population. Voilà pourquoi nos priorités budgétaires 2015 touchent un éventail de services aux citoyens, allant du transport collectif à la lutte contre l’agrile du frêne, en passant par les événements culturels et les célébrations du 375^e anniversaire de Montréal », a déclaré M. Denis Coderre.

Pour le budget 2015, l’Administration fait du transport collectif l’une de ses grandes priorités. Ainsi, la contribution de la Ville aux transports collectifs s’élève à 486 M\$, soit 10 % du budget total. Cela représente une augmentation de 30 M\$ par rapport à 2014.

Entre autres, la part du budget consacrée à la contribution régulière à la Société de transport de Montréal (STM) est de 409,1 M\$, soit une hausse de 25 M\$ si l’on compare à l’année précédente. Quant à l’Agence métropolitaine de transport (AMT), elle reçoit une contribution de 63,6 M\$, soit 8,5 M\$ de plus qu’en 2014, de façon à couvrir les coûts relatifs à la mise en service du train de l’Est. Soulignons que les contributions destinées aux organismes de transport représentent 83,5 % de l’ensemble des contributions versées aux différents organismes appuyés par la Ville.

Le budget 2015 prévoit une importante somme de 374,4 M\$ pour la gestion du réseau routier. Cela représente une augmentation de 10,4 M\$ par rapport à 2014, soit une hausse de 2,8 %. De ce montant, 155,7 M\$ serviront à l’enlèvement de la neige. L’Administration a aussi augmenté de plus de 4 M\$ les budgets de voirie pour un montant total de 136,4 M\$, incluant 4,2 M\$ pour les opérations nid-de-poule et le comblement des fissures. Un montant de 45 M\$ est dédié à des travaux liés à la circulation et au stationnement.

Pour soutenir la relance économique de la métropole, une somme supplémentaire de 2 M\$ est octroyée au programme Réussir@Montréal, portant l’investissement total à 13 M\$ pour 2015. La Ville a aussi créé un

Service du développement économique, pour lequel plus de 40 M\$ sont consacrés au budget de fonctionnement 2015.

Le budget global associé à la gestion de l'eau est de l'ordre de 376,9 M\$, en croissance de 3,6 M\$. La Ville attribue un montant de 61,8 M\$ pour le traitement des eaux usées. 56,7 M\$ seront consacrés à l'approvisionnement et au traitement de l'eau potable tandis que 82,3 M\$ seront destinés aux dépenses reliées au réseau de distribution de l'eau potable. La Ville maintiendra le cap dans l'entretien, la réfection et l'optimisation des réseaux secondaires d'égout en y consacrant un budget de plus de 50,3 M\$. Elle poursuivra la Stratégie montréalaise de l'eau pour que ses infrastructures soient toujours plus performantes.

En matière de gestion des matières résiduelles (déchets domestiques et matières recyclables), la Ville a prévu un montant de 163,4 M\$.

La Ville accorde une attention toute spéciale aux questions environnementales. C'est pourquoi une somme de 12,7 M\$, en hausse de 2,6 % par rapport à 2014, est dédiée à la lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et la pollution sonore, ainsi que pour le traitement des sols contaminés. Sur le plan du développement durable, l'Administration a prévu des investissements de 6,4 M\$ pour la forêt urbaine. Outre la plantation d'arbres, la Ville redoublera d'efforts pour freiner la prolifération de l'agrile du frêne. C'est une hausse de 5,1 M\$ comparativement au budget de 2014. S'ajoutent à cela les 7 M\$ prévus au Programme triennal d'immobilisations.

La Ville a lancé le *Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017*. Ce plan vient en aide aux sans-abri et contribue à améliorer leurs conditions de vie et leur réinsertion sociale. Un montant de 2,4 M\$ est alloué pour lutter contre l'itinérance.

En matière d'habitation, le budget est maintenu, malgré l'absence de la participation du gouvernement du Québec au financement du Programme Rénovation Québec (PRQ) en 2014-2015. La Ville maintient ses requêtes auprès du gouvernement afin qu'il prévoie à son budget 2015-2016 le refinancement du PRQ.

L'Administration maintient son investissement en matière de « Fidélisation des familles » par ses programmes de subventions pour l'acquisition d'une propriété, sa participation au programme AccèsLogis pour le logement social et communautaire et le programme ACCÈS-CONDO de la SHDM.

Afin de soutenir le dynamisme culturel, la Ville investira 505,7 M\$ pour les activités culturelles et récréatives de la métropole. Nous investirons, entre autres, 72,6 M\$ dans l'Espace pour la vie, un important pôle récréotouristique pour Montréal qui regroupe, entre autres, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le nouveau Planétarium Rio Tinto Alcan. Le budget prévoit aussi 13,4 M\$ pour le Conseil des arts de Montréal et 5,5 M\$ pour Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Pour ce qui est du budget des activités récréatives, qui comprend les services de sports et de loisirs ainsi que l'entretien des parcs et des espaces verts, il est en hausse de

14,7 M\$ par rapport à 2014, atteignant 302,9 M\$. Cette augmentation comprend essentiellement le budget supplémentaire de 5,1 M\$ pour la forêt urbaine, la croissance de 6,7 M\$ de la masse salariale et du financement des dépenses d'exploitations des équipements récréatifs tels que le Complexe sportif dans l'arrondissement de Saint-Laurent, la pérennité de la mosaïciculture « L'homme qui plantait des arbres » à l'entrée du pont Jacques-Cartier, dans l'arrondissement de Ville-Marie, etc. À cela s'ajoute un budget de 1,4 M\$ pour le fonctionnement du nouveau Stade de soccer de Montréal.

« Notre Administration a fait ses devoirs en étudiant de façon rigoureuse ses besoins sans perdre de vue l'objectif ultime : bonifier l'offre de la Ville quant aux services aux citoyens. Le budget 2015 est l'instrument qui permettra d'atteindre cette cible tout en s'assurant de mieux contrôler les dépenses pour que chaque dollar investi puisse profiter pleinement aux contribuables », a conclu le maire.

- 30 -

Source : Anne Roy
Attachée de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 346-7598